

BIBLIOTREN DS

CATÉGORIES

LES BLOGS QUE NOUS RECOMMANDONS

QUI SOMMES-NOUS?

Quatre apprentis bibliothécaires s'interrogent sur les nouvelles tendances

PNB : POLÉMIQUES (PAS SI) NOUVELLES EN BOUCLE

18 mai 2016 · par julienebd · in Numérique, Outils · 4 commentaires



(Acid Pix, CC BY 2.0)

Le programme de prêt de livre numérique en bibliothèque, ou PNB, a été initié en 2012 par la BnF et Dilicom, un opérateur privé. Il a été depuis largement encouragé par le Ministère de la Culture. Quelques années plus tard, état des lieux des polémiques et perception sur le terrain à travers l'exemple d'une

médiathèque de la petite couronne parisienne

Parmi les 12 Recommandations pour une diffusion du livre numérique par les bibliothèques publiques cosignées par l'Etat et les acteurs de la chaîne du livre en décembre 2014, la numéro 11 précisait :

• Expérimenter une diversité de modèles économiques

Mon stage récent en bibliothèque municipale a laissé entrevoir une toute autre perception sur le terrain. Si les différents bibliothécaires sont tous conscients qu'il n'y a aucune contrainte légale pour commander des livres numériques hors de ce portail, la prescription ministérielle est ressentie comme incontournable pour les ebooks hors domaine public. Et cela pose plusieurs problèmes pour de nombreuses bibliothèques.

Offre segmentée, conditions de prêt, DRM et autres obstacles

Les bibliothèques ont, d'après l'ex-ministre Fleur Pellerin, la liberté de choisir les modalités d'acquisition de leurs livres numériques. La situation est plus compliquée pour les éditeurs lorsqu'ils s'adressent aux collectivités. Si l'offre a été multipliée par 5 à l'automne 2015 pour dépasser les 100 000 titres, certains groupes d'éditions restent totalement absents. C'est notamment le cas de Hachette. Les prix et les conditions de prêt sur les nouveautés demandées par cet éditeur empêchent pour le moment tout accord, donc tout accès à l'ensemble du catalogue. En résumé, pour les bibliothèques, c'est le catalogue Hachette ou l'adhésion au portail PNB.

Les conditions d'acquisition, notamment des nouveautés, font également reculer les bibliothécaires. A la médiathèque de Bagneux (92), le principe même de licences limitées (dans le temps et dans le nombre de prêts) est perçu comme « allant à l'encontre de notre logique de constitution de fonds ». Il s'apparente plus à un système de prêt-location qu'à la mise à disposition d'un fonds pérenne auprès du public. Le recours de plus en plus courant par les éditeurs à des packs et non plus à l'achat d'ebooks à l'unité constitue une atteinte à l'autonomie de leur politique documentaire. Pour les nouveautés, cela revient à acquérir des œuvres qu'on ne pourra pas prêter de manière simultanée ou que l'on devra racheter très régulièrement si par malheur elles étaient trop plébiscitées. Les budgets d'acquisition (à Bagneux, c'était champagne à volonté, comme partout ailleurs, j'imagine!) aiment déjà PNB!

ÉTIQUETTES

ABF accessibilité

bibliothèque

claude Poissenot design
thinking hors les murs
innovations
technologiques
lecture numérique lien
social missions de service public
musique médiation
Numérique offre

patrimoine PNB Silvère Mercier tiers lieux Troisième lieu

Search this site...

S'ABONNER AU BLOG VIA COURRIEL

Entrez votre adresse mail pour suivre ce blog et être notifié par email des nouvelles publications.

Entrez votre adresse e-mail

Suivre

MENU

- Accueil
- Numérique
- Outils
- Publics
- Troisième lieu
- Les blogs que nous recommandons
- Qui sommes-nous?

Au-delà de cette incertitude budgétaire pour les bibliothécaires, le système économique de PNB est remis en cause sur le blog ActuaLitté. La médiation d'une offre de livres numériques nécessite également de la préparation et de la pédagogie auprès des usagers, un temps que les bibliothécaires n'ont pas toujours dans un contexte de baisse régulière des effectifs.

A ces deux reproches principaux, s'ajoute la présence de DRM nécessitant une médiation auprès des lecteurs. Ce portail est parfois perçu comme un prétexte à ne pas effectuer de réformes du droit d'auteur pour les œuvres numériques. Pour le cas de Bagneux, un autre obstacle beaucoup plus pratique : le SIGB, dont les bibliothécaires sont globalement satisfaits par ailleurs, n'est pas adapté pour supporter PNB. Certaines fonctions du portail ne sont pas compatibles avec le logiciel utilisé et il n'y a pas de développement prévu par l'éditeur sur ce modèle trop ancien. La nouvelle tutelle au sein du Grand Paris recevra sûrement les demandes de financement pour le changement de SIGB avec le sourire....

Pros et anti-PNB, la polémique demeure

Une des critiques principales énoncées par les détracteurs du PNB était l'absence d'évaluation sérieuse par les pouvoirs publics de ce nouveau dispositif. On ne peut pas dire que le rapport du Service du Livre et de la Lecture, dépendant du ministère de la Culture, ait fait l'unanimité. Il n'a en tout cas pas convaincu les contributeurs du blog ActuaLitté, qui mettent en doute aussi bien la méthode que les conclusions.

Le collectif Savoirs.com a présenté une critique détaillée en dix points du portail en réponse à un article de Lettres Numériques relatant l'expérience comme positive. Ce dernier papier cite les bibliothèques pilotes du projet PNB. Il présente cette solution comme une opportunité à ne pas laisser passer face à la tendance à la baisse du nombre de prêts de livres. Savoirs.com avance aussi quelques alternatives au PNB pour développer la lecture numérique en contournant le monopole Dilicom. Certains chiffres ne sont plus pertinents sur ce SlideShare, y compris avec les mises à jours et on s'attardera plutôt sur les alternatives proposées.

Si certaines critiques comme l'étendue de l'offre éditoriale et l'absence d'évaluation ont en partie trouvé une réponse, c'est le bien-fondé de cette plate-forme qui est remis en cause et des alternatives libres se développent parallèlement à PNB, comme la plateforme eShelf Service. A Bagneux, par manque de moyens financiers et humains, PNB amène de nouvelles contraintes techniques financières et administratives qui freinent le développement de l'offre de contenus sur tablette plutôt que de le favoriser.

Partager:



Soyez le premier à aimer cet article.

Étiquettes : bibliothèque, lecture numérique, médiation, PNB

ÉTIQUETTES

ABF accessibilité bibliothèque Claude Poissenot design thinking hors les murs innovations technologiques lecture numérique lien social missions de service public musique médiation Numérique offre patrimoine PNB Silvère Mercier tiers lieux Troisième lieu

- RSS Articles
- RSS Commentaires

4 commentaires

Philippe · 18 mai 2016 - 8 h 35 min · *Réponse*→

À noter qu'à l'initiative d'éditeurs comme publie.net (dont je suis l'un des animateurs) se développent aussi des offres d'abonnement pour les bibliothèques reposant sur la mise à disposition de fichiers sans DRM utilisables sur les machines des usagers comme celles de la bibliothèque. Ces offres (à ne pas confondre avec les offres de lecture en streaming qui existent depuis plusieurs années) portent sur tout ou partie du catalogue. Elles ne sont pas contradictoires avec le PNB ou le simple achat de titres individuels pour pouvoir mettre à disposition des titres spécifiques. Pour plus d'information :

info@publie.net

★ J'aime

Alexandre Lemaire · 20 mai 2016 - 8 h 58 min · Réponse→

Bonjour,

Les « alternatives » à PNB présentées dans un billet que vous

référencez sont des déclinaisons du modèle de streaming, le plus souvent couplées à un achat en bouquet. Comme vous le dites très justement dans votre billet concernant les « packs » – mais c'est encore plus vrai pour les bouquets – cela empêche toute politique d'acquisition des bibliothécaires. Par ailleurs, toute lecture en mode déconnecté n'y est tout simplement pas possible alors que les études menées par l'ENSSIB à Grenoble sur les usages de Bibook ont montré l'importance de celle-ci. Ces études ont en effet montré qu'une fraction significative des usagers numériques des bibliothèques recourent à la lecture sur liseuse (notamment les personnes âgées). En outre, d'autres études montrent que les voyageurs (et les lecteurs en transports publics) constituent également un public important du livre numérique en bibliothèques et ils sont souvent déconnectés...

Par ailleurs, sauf changement à l'avenir de contexte légal – et cela pourrait prendre de nombreuses années ou même ne jamais arriver – ce sont les éditeurs qui « ont la main » et ils adhèrent très peu à ces offres. En effet, on voit bien que les catalogues de ces offres « alternatives » (à noter qu'elles étaient là avant PNB pour la plupart) plafonnent dans le meilleur des cas à 20 ou 30.000 titres dont un grand nombre de peu d'intérêt pour les bibliothèques publiques dans les offres les plus larges. PNB constitue donc actuellement, parmi les multiples existantes, la seule offre grand public susceptible de rassembler un très grand nombre d'éditeurs et c'est ce qu'elle a fait : on est actuellement à près de 2000 éditeurs et environ 115.000 titres...

En ce qui concerne vos trois critiques (modèle non pérenne et incertitudes budgétaires liées, temps de médiation des bibliothécaires, difficultés liées aux DRM), deux m'apparaissent comme partiellement pertinentes (mais non rédhibitoires)...

En effet, vous avez raison, le modèle n'est pas celui de livres pérennes... mais il ne l'est pas non plus pour le papier! Vous arrivez en bibliothèque, on le comprend et il est bien que du sang neuf y entre, mais pour y avoir travaillé pendant 15 ans je

peux vous dire que la plupart des livres papier ne sont plus en état d'être prêtés au-delà d'une quarantaine de prêts. Nos collègues bibliothécaires disent même que les livres papier sont de moins en moins durables... En revanche, c'est vrai que la limite dans le temps n'est pas quelque chose que l'on connaisse dans le livre papier et qu'il faut se battre contre cela. Mais la tendance est à l'augmentation : les derniers entrants (et non des moindres : Immatériel, Hachette) l'ont rendue illimitée, un grand groupe vient de la doubler et un autre l'a significativement augmentée également suite aux rencontres que Réseau Carel a eues avec eux. Réseau Carel effectue aussi une négociation sur les prix avec les éditeurs et a permis d'empêcher des vélléités récentes d'augmentation de deux groupes importants présents dans PNB. On pourra toujours estimer que les prix restent trop élevés mais il ne faut pas oublier que premièrement c'est un service à valeur ajoutée significative par rapport au papier du fait de la simultanéité (même si, on est d'accord, un des groupes ne joue pas le jeu du modèle actuellement), deuxièmement si on compare aux prix dans le monde anglo-saxon il est là-bas souvent de 4 ou 5 fois le prix du livre papier alors qu'avec PNB on tourne autour d'une fois et demi le prix du livre papier...

Votre deuxième crainte, celle du temps pris aux bibliothécaires, ne me paraît pas du tout fondée quant à elle car vous oubliez de compter le temps significatif retranché avec PNB: réception des caisses, catalogage, équipement du livre, mise en rayon, prêt, prolongations, retours, rangements en rayon, désherbage, mise au retrait,... Certes il y a la médiation numérique (pour ce qui est de l'assistance technique car pour la mise en valeur on le fait aussi pour nos livres papier) et j'ajouterais la formation des bibliothécaires mais dans la balance, je pense que, a contrario, c'est un important gain de temps qu'offre ce passage au numérique. En outre, la médiation numérique constitue une opportunité pour les bibliothèques de développer une expertise et de s'investir auprès de leurs usagers, en occupant un rôle qui est laissé vacant par l'ensemble des autres acteurs de la chaîne du livre.

Pour votre troisième critique, les difficultés liées aux DRM, elles sont réelles mais elles sont doublement réduites : d'une part elles sont essentiellement liées à la création initiale du compte Adobe (et ensuite c'est transparent pour l'usager), d'autre part la force des bibliothèques c'est de mettre à disposition un triple niveau d'assistance. Sont proposés en effet un premier niveau avec les aides en ligne (essentielles), un deuxième niveau avec l'assistance individuelle en ligne (je l'ai fait personnellement pendant plusieurs mois et la majorité des demandes étaient des suggestions d'achat!) et un troisième niveau avec une assistance sur place dans la bibliothèque. De nombreuses bibliothèques organisent également des accompagnements collectifs pour « se lancer ». Par ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes : au Québec, malgré les DRM Adobe, ils en sont quand même à 3 millions d'emprunts en un peu plus de trois ans ; leur service de prêt numérique est proposé par pratiquement toutes les bibliothèques publiques, il rencontre un vif succès et sa popularité ne cesse de croître.

Je constate enfin, en passant, que vous ne citez pas dans votre billet les communications et informations sur PNB reprises par Réseau Carel non plus que par l'ABF alors qu'ils ont des positions bien plus équilibrées et mesurées sur PNB que les sources que vous citez abondamment. Une journée PNB fut aussi organisée par Réseau Carel avec plusieurs interventions du président de l'ABF (voir compte rendu ici:

http://reseaucarel.org). S'y sont tenus de riches échanges, sans angélisme à l'égard de PNB car il y fut souligné la nécessité de tester de nouveaux modèles et de continuer à se battre pour avoir tous les titres dans le catalogue ainsi que pour améliorer les conditions faites par les éditeurs. Y furent aussi apportées, lors des tables rondes, plusieurs pistes de solution aux difficultés rencontrées dans PNB, notamment sur les plans financier et technique mais aussi pour l'accompagnement des lecteurs...

Alors, on attend une hypothétique nouvelle loi ou on avance ? Nous on a avancé, tout en continuant les négociations avec les

éditeurs pour faire évoluer les conditions et le modèle. Et si la loi change, on s'adaptera pour continuer à offrir des services numériques aux usagers de nos bibliothèques, en prenant les savoirs et savoir-faire acquis dans notre expérience précédente...

Alexandre Lemaire,

Bibliothécaire

★ J'aime

bibliotrends · 21 mai 2016 - 11 h 02 min · *Réponse*→

Bonjour,

Je vous remercie tout d'abord pour ces éclaircissements très instructifs. Je suis encore en phase de découverte de ce sujet complexe (parmi beaucoup d'autres) en cette année estudiantine chargée.

Je suis toutefois étonné de votre propos sur Hachette. Selon la même source le 17 mai, Aldus, « Albin Michel a décidé de faire cavalier seul par rapport à son distributeur », ce qui représente une évolution certes mais pas tout à fait une entrée en masse de Hachette dans PNB.

En ce qui concerne le compte-rendu du réseau Carel sur la journée d »études sur PNB, je l'ai consulté trop tôt dans mes recherches pour évaluer à sa juste valeur sa pertinence dans un article justement consacré aux polémiques autour de PNB.

Le billet reflète mon ressenti -peut-être erroné- après un stage dans une bibliothèque où PNB a plus freiné le développement de l'offre numérique qu'il ne l'a encouragé.

En vous souhaitant toute la réussite dans vos négociations avec les éditeurs, pour le plus grand bien des bibliothécaires et surtout des usagers.

Julien Tenneguin



Alexandre Lemaire · 22 mai 2016 - 13 h 58 min · Réponse→

Bonjour Julien,

Hachette est entré lui aussi dans PNB tout comme Albin Michel (qui n'est pas dans le groupe Hachette), à peu près au même moment et aussi via Numilog (qui n'est plus lié à Hachette depuis quelques années). Ce que dit Hervé (Aldus 2006), avec qui j'ai échangé sur cette question, c'est que Albin Michel bien que passant aussi par Numilog pour son offre PNB ne va pas suivre le même type de politique de conditions dans PNB que Hachette (notamment pour le prix)...

En raison de contrats à signer entre les distributeurs ou groupes d'édition et les libraires, il est possible que le catalogue PNB du libraire auquel vous avez eu accès ne reprenait pas encore l'offre d'Hachette mais Hachette figure bien au catalogue de PNB.

Vous pouvez le voir sur collectivites.feedbooks.com et sans doute bientôt sur epagine également (Decitre qui est la 3e plateforme proposant PNB à ma connaissance ne donne accès à son catalogue PNB que pour ses bibliothèques clientes, je pense)...

N'hésitez pas à me contacter sur twitter via @lemaire_alex pour un échange plus approfondi sur le sujet...

Et bravo pour votre blog, c'est une belle démarche... 🙂



★ J'aime

Laisser un commentaire

Entrez votre commentaire...

← Halte au tout numérique?

Documents anciens et numérisation →

Congrès de **I'ABF** 9 juin 2016

Le Congrès de l'ABF, qui se déroule du 9 au 11 juin à Clermont-Ferrand, a pour thème "Innovation en bibliothèque: sociale, territoriale et technologique"

ARCHIVES

Sélectionner un mois

ARTICLES RÉCENTS

- Discothécaires : en voie de disparition?
- Couture, yoga, tricot... mais pas trop
- Penser l'espace : nouveau « challenge » en bibliothèque
- Documents anciens et numérisation
- PNB: Polémiques (pas si) nouvelles en boucle

LES INDISPENSABLES

- Catégories
- Les blogs que nous recommandons
- Qui sommes-nous?

Suivre Bibliotrends

NUAGE DE CATÉGORIES

Numéric **Outils Publics** Troisième lieu

Créez un site Web ou un blog gratuitement sur WordPress.com.

28/05/17 11:38 10 sur 10